

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz

**29 janvier 2018 – 19h30**

### **Collège de Vers-chez-les-Blanc**

- Parents :** Kelly Lévy, Marion Poulard Wipff, Christel Zingg, Jacques Domeniconi
- Professionnels :** Véronique Branschi, Sylvie Girardet, Sylvie Martinez, Karine Terrier, Anne Thom, Julien Chapuis, Michel Rosselet
- Organisations :** Jessica Mischler, Ivana Novara
- Autorités politiques :** Nicola Di Giulio
- Excusés/absents :** Garance Barretta, Stéphanie Bobin-Coudray, Stéphanie Laurent, Photine Pisson, Vincent Canu

#### **1. Ouverture de la séance**

- 1.1. Jacques Domeniconi, Président, mène la séance
- 1.2. Prise du PV par Kelly Lévy
- 1.3. Ordre du jour de la séance adopté.

#### **2. Adoption du PV de la séance du 11 décembre 2017**

Le PV est adopté sans remarques.

#### **3. Composition et organisation interne de la COMET**

##### **3.1. Composition**

20 membres ont le droit de vote.

Jacques Domeniconi, Président, annonce sa démission à la fin de l'année scolaire car son fils ne sera plus scolarisé dans l'établissement de la Sallaz. Il faut motiver de nouveaux parents à rejoindre la COMET, principalement du collège de Boissonnet.

Photine Pisson reviendra de son congé maternité mi-avril et participera à nouveau à la COMET. Elle est actuellement remplacée par Anne Thom.

Jacques Domeniconi se renseigne auprès de Mme Fabienne Di Pietro quant au remplacement de Paola Richard-De Paolis qui a démissionné au mois de décembre 2017.

Sylvie Martinez approche l'APEMS de Boissonnet pour demander son intérêt à rejoindre la COMET.

Jacques Domeniconi contactera les membres de la bibliothèque de la Sallaz pour leur demander leur intérêt à participer à la COMET et à réaliser des animations scolaires.



### 3.2. Organisation interne

Jacques Domeniconi rappelle l'existence du Règlement communal sur le Conseil d'établissements selon lequel les COMET ont un Bureau composé d'un-e président-e, d'un-e vice-président-e et d'un-e secrétaire. Notre COMET fonctionne bien sans bureau et nous convenons qu'un tournus est organisé pour la prise des PV, sans nomination de secrétaire.

En réponse à la question de l'imposition des jetons de présence, Nicola Di Giulio nous indique que les indications reçues par les conseillers communaux à ce sujet mentionnent que : « *le seuil d'imposition se calcule sur le total de tous les montants que vous avez reçus de la Ville en 2017 – soit le total qui figure dans votre décompte Extranet – pour autant qu'il atteigne CHF 3'333.35 par année* ». La somme reçue à ce titre par les membres de la COMET est inférieure à cette limite et n'est donc pas imposable.

Jacques Domeniconi cherche le moyen d'accéder à la boîte mail de la COMET. Il lui manque le mot de passe.

### 4. Retour des chantées de Noël

Les retours des trois sites sont positifs. Boissonnet et La Sallaz ont reçu un budget de la COMET. Boissonnet a pu offrir une branche de chocolat et un pain d'épice à chaque élève pour un total de Fr. 319.-. La Sallaz en a eu pour Fr. 300.-. A Vers-chez-les-Blanc, l'organisation et le financement sont assurés par la Société de Développement Lausanne-Jorat.

### 5. Canard Scolaire n°3

Julien Chapuis a envoyé le tableau des propositions d'articles à M. Vaucher. 10 articles sont prévus, ce qui est suffisant. Julien Chapuis nous redira si un article doit être demandé à l'APEMS de Vers-chez-les-Blanc. Le thème de l'édito n'est pas arrêté. Michel Rosselet propose qu'un parent écrive sur le thème du lien famille-école.

Suite à la discussion entourant l'ouverture d'une classe d'accueil à Vers-chez-les-Blanc (cf. point 12), Nicola Di Giulio propose qu'un article paraisse dans le prochain Canard Scolaire sur l'accueil de ces deux élèves qui semble très bien se dérouler. A savoir que l'annonce de l'arrivée des familles dépendantes de l'EVAM à Vers-chez-les-Blanc avait suscité de vives réactions négatives de certains habitants du quartier. Un article, peut-être sous forme de dialogue entre un de ces élèves et un autre élève du collège serait envisageable. Le positif de cette nouvelle expérience pourrait être ainsi transmis aux habitants réticents à cet accueil. Sylvie Girardet demande l'avis des enseignantes de la classe d'accueil. En cas de réponse positive, il faudra demander à la famille de ces deux élèves. La proposition est accueillie très favorablement.

Un canevas permettant à l'avenir aux rédacteurs de calibrer leur article est en cours d'élaboration par M. Vaucher.

Kelly Lévy et Stéphanie Bobin-Coudray seront à nouveau relectrices.

L'impression sera faite par la même société que pour le numéro 2 et financée par le budget « impressions » de l'établissement.

### Délais

31 janvier 2018 : Délai pour l'annonce des intérêts

31 mars 2018 : Délai pour la remise des articles



Mi-avril-début mai : relecture, Julien Chapuis définira la date avec M. Vaucher.

## **6. Informations sur les suites données au groupe de travail sur la violence au sein de l'établissement**

Michel Rosselet présente le projet du groupe de travail. Aucune des deux méthodes présentées ne sera retenue (« Vers le Pacifique » et « Grandir en Paix »). Un état des lieux de ce qui est déjà pratiqué dans chaque collège/bâtiment/classe sera effectué. Il s'agira de valoriser ce qui est déjà mis en place par les enseignant-e-s et qui répond aux besoins qui diffèrent selon les collèges. Pour ce faire, un questionnaire sera distribué à chaque enseignant-e. Une demi-journée sera organisée au mois de mai pour permettre aux enseignant-e-s d'échanger entre eux. Les élèves auront congé ce demi-jour. Le projet du groupe de travail sera présenté le 20 mars 2018 à la conférence des maîtres. A ce stade, on ne sait pas encore quelle implication sera demandée à la COMET.

## **7. Sécurité routière sur le site de la Sallaz**

Pour l'heure, aucune adaptation n'est prévue pour améliorer la sécurité à l'avenue de Beaumont. Jacques Domeniconi récoltera des informations sur le dossier qu'il transmettra à la COMET. Nicola Di Giulio a interpellé Mme Germond à ce sujet.

## **8. Présentation des sites aux futurs 1P**

- Collège de la Sallaz : Marion Poulard Wipff et Christel Zingg présenteront les classes le mercredi 6 juin 2018
- Collège de Boissonnet : Sylvie Martinez demande à Stéphanie Laurent si elle est prête à refaire la présentation et s'adresse aussi aux deux garderies concernées
- Collège de Vers-chez-les-Blanc : Kelly Lévy présentera les classes. Elle prend contact avec Mme Epars pour convenir d'une date et contactera aussi la garderie et le jardin d'enfants concernés.

## **9. Conseil des établissements de Lausanne**

Prochaine séance 17 mai 2018 à 19h30. S'y rendront : Jacques Domeniconi (représentant parents), Nicola Di Giulio (représentant politique), Karine Terrier (représentante professionnels) et Vincent Canu (représentant associations). Jacques Domeniconi vérifie encore la présence de Vincent Canu, celui-ci étant absent ce soir.

## **10. Activités futures de la COMET**

Jacques Domeniconi relève que le Règlement communal sur le Conseil d'établissements stipule que les délégués des élèves sont entendus par la COMET. Ceci sera rappelé aux responsables des délégués des trois collèges.

Ce règlement stipule que la COMET organise une assemblée des parents au minimum tous les deux ans. Ceci est à garder en tête et peut-être à organiser en lien avec la conférence sur la violence au sein de l'établissement. Afin de s'assurer d'une bonne participation des parents, il est relevé qu'organiser un événement comprenant un investissement des élèves est un bon moyen.

Nous réfléchissons au meilleur canal pour informer les parents d'élèves de s'adresser à la COMET. Voici les propositions :

- Elaborer un flyer commun avec une autre COMET (Coteau-Fleuri) et y coller un autocollant avec les coordonnées de la COMET de la Sallaz.



- Elaborer un autocollant et le coller dans les cahiers de communication des élèves
- Rédiger quelques lignes dans le Canard Scolaire.

Propositions pour des futures activités de la COMET :

- Rallye intersites
- Manifestation à l'occasion de l'inauguration du futur collège de Riant-Pré
- Nicola Di Giulio présente la campagne d'éducation de la Municipalité « Le respect c'est la base », préavis 2017/60 accepté ce jour en votation à la Municipalité et qui doit encore passer au Conseil communal. Ce point sera repris lors de notre prochaine séance pour discuter d'un éventuel investissement de la COMET, des moyens financiers pouvant être sollicités dans ce cadre.

## 11. Dates et lieux des prochaines séances

23 avril 2018 à 19h30 à Boissonnet

4 juin 2018 à 19h30 à la Sallaz.

## 12. Divers et propositions individuelles

Jessica Mischler présente les activités du Centre d'animation de Grand-Vennes. Festival du Film vert en collaboration avec plusieurs centres d'animation du 7 au 23 mars 2018.

Ivana Novara présente les prochaines activités de l'Escale des Voisins. Elle nous envoie le programme par mail.

Michel Rosselet signale que le collège de Riant-Pré ouvrira à la rentrée d'août 2020.

Michel Rosselet annonce qu'une classe d'accueil a ouvert ce mois au collège de Vers-chez-les-Blanc. L'EVAM loue 12 logements à Vers-chez-les-Blanc mais à l'heure actuelle, seuls deux enfants occupent cette classe d'accueil.

La séance est levée à 21h30

**Kelly Lévy**  
Représentante quart parents

Lausanne, le 6 février 2018

Annexe(s) : Municipalité de Lausanne, rapport-préavis 2017/60  
Ville de Lausanne, Règlement communal sur le Conseil d'établissement  
Ville de Lausanne, Fonctionnement administratif des Commissions d'établissement

Lausanne, mai 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
---